

Renseignements concernant l'adhésion⁽¹⁾

La FCPE n'est pas une association familiale.
L'adhésion est donc individuelle. Si les 2 parents souhaitent adhérer merci de compléter les infos ci-dessous et vous reporter à la partie "Je rejoins la FCPE".



FCPE 40 - CDPE des LANDES
Conseil Départemental de Parents d'Élèves

3, allée de la Solidarité
40000 MONT-DE-MARSAN

Tél. : 05 58 06 25 79

Mail : contact@fcpe40.org

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Cotisation : soutenez notre action grâce à la solidarité

Ensemble nous agissons dans les écoles, les collèges et les lycées, dans l'accompagnement des familles, dans les commissions départementales et académiques, dans la formation des parents d'élèves, dans les discussions avec les pouvoirs publics.

Comment choisir le montant de sa cotisation ?

La cotisation de base à 23 € vise à offrir une cotisation accessible à tous.

La cotisation de solidarité permet, pour ceux qui le souhaitent, de bénéficier d'une réduction d'impôts en choisissant une cotisation plus importante pour soutenir notre action. **Ceux qui choisissent cette option recevront systématiquement un reçu fiscal.**

Vous pouvez choisir ce montant à l'aide du tableau ci-dessous :

	Je choisis	Déduction fiscale	Coût réel après déduction fiscale
Cotisation de solidarité 1	55,00 €	34,09 €	20,91 €
Cotisation de solidarité 2	77,00 €	48,61 €	28,39 €
Cotisation de solidarité 3	106,00 €	67,75 €	38,25 €

La FCPE Landes propose aussi une cotisation « précarité ». Si vous êtes en situation de RSA, fin de droits ou autre, approchez-vous du président de votre conseil local.

Étiez-vous adhérents l'année dernière ? Oui Non

Conseil local de : _____

Année scolaire : 20..... / 20.....

Nom et prénom du parent adhérent 2 : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Mobile : _____

Les parents

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Nom et prénom du parent adhérent 1 : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Mobile : _____

Les enfants



Nom / Prénom	Né(e) le	École / Collège/ Lycée	Classe	Commune de l'établissement

LA REVUE DES PARENTS

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an) 3.35 € pour les adhérents – 6.00 € pour les non-adhérents.



Le règlement accompagné du bulletin complété doit être remis au conseil local ou à défaut à la FCPE départementale.

En remplissant cette adhésion je m'engage à promouvoir les valeurs de la FCPE et soutenir les actions engagées pour la défense de l'école publique.

Je rejoins la FCPE Adhésion en ligne : www.fcpe.asso.fr

Adhésion solidarité à choisir (explication au volet bleu du bulletin)

Les tarifs ci-dessous comprennent l'adhésion à la Revue des Parents à 3,35 €/an⁽²⁾

Base _____ 23,00 €

Solidarité 1 _____ 55,00 €

Solidarité 2 _____ 77,00 €

Solidarité 3 _____ 106,00 €

Adhésion du second parent (seulement si membre actif) : _____ 6,00 €

Je cotise déjà auprès du conseil local de :

Précisez lequel : _____

Je ne verse que la part locale : _____ €

Je soutiens le conseil local par un don de : _____ €

TOTAL À RÉGLER : _____ €

Signature 1

Signature 2

Je souhaite*

Être candidat(e) au conseil d'école maternelle élémentaire

Nom de l'école : _____

Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée)

Nom de l'établissement : _____

Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle : _____

J'accepte de*

Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE

Participer aux activités du conseil local FCPE

* Cochez la case correspondante

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.

(2) Déduire 3,35 € du total à régler si adhésion sans revue des parents.

